

CONTENUS DE FORMATION

OBJECTIFS :

1. Actualisation des contenus :

- prise en compte de nouvelles pratiques
- adaptation des pratiques
- meilleure progressivité dans les niveaux

2. Mise en place d'un guide pédagogique :

- catalogue de compétences analogues pour les niveaux I, II et III.
- précision dans le libellé des savoir-faire et savoir-être attendus
- incitation à la liberté pédagogique de l'enseignant

3. Support de réflexion bivalent élève/enseignant :

- la «règle du jeu» est explicitée grâce aux colonnes «commentaires et limites» et «critères de réalisation»
- lecture commune pour l'élève et pour l'enseignant

METHODOLOGIE GENERALE

Démultiplication de l'objectif général en un certain nombre de compétences nécessaires à l'exercice des prérogatives.

Ces compétences répondent à la question: de quoi le plongeur a-t-il besoin pour exercer les prérogatives définies par l'arrêté du 22 juin 1998 modifié le 28 août 2000.

6 compétences, analogues pour les niveaux I, II et III, ont été repérées:

- compétence C1a : **utiliser le matériel**
- compétence C1b : **comportement et gestes techniques en surface**
- compétence C2 : **immersions et retours en surface**
- compétence C3 : **maîtrise de la ventilation**
- compétence C4 : **réactions aux situations**
- compétence C5 : **autonomie**
- compétence C6 : **connaissances théoriques**

En ce qui concerne le niveau IV, il y a 7 compétences, dont certaines analogues à celles des précédents niveaux. Les compétences 1 à 5 constituent les aptitudes préalables à la présentation de l'examen de niveau IV :

- compétence C1 : **démonstrations techniques**
- compétence C2 : **immersions et retours en surface**
- compétence C3 : **maîtrise de la ventilation**
- compétence C4 : **réactions et interventions de guide de palanquée**
- compétence C5 : **comportement général de guide de palanquée**
- compétence C6 : **condition physique**
- compétence C7 : **connaissances théoriques**

Chaque compétence se matérialise par un certain nombre de capacités qui sont listées dans une colonne appelée «connaissances, savoir-faire et savoir-être».

Toute capacité peut éventuellement être commentée pour en préciser les limites: c'est l'objet de la deuxième colonne.

Pour chaque capacité, on repère les éléments qui permettent de la valider. On obtient ainsi des indicateurs, ou critères de réalisation, placés dans la troisième colonne.

Exemple :

COMPÉTENCE N°---: « ----- »

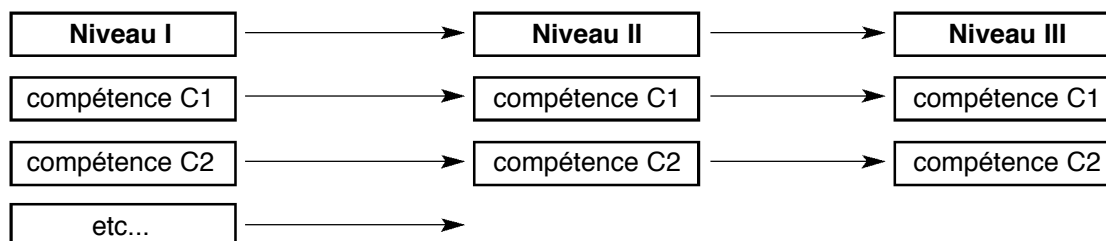
Connaissances, savoir-faire et savoir-être	Commentaires et limites	Critères de réalisation

Chaque compétence peut se lire verticalement, ce qui permet une lecture globale par niveau de plongeur. Par exemple :

COMPETENCE N°1

Connaissances, savoir-faire et savoir-être	Commentaires et limites	Critères d'évaluation
↓	↓	↓

Mais il y a également une lecture transversale, tous niveaux confondus, permise par l'identité des compétences d'un niveau à l'autre:



La validation des compétences pourra se faire au choix de l'évaluateur soit par compétence globale, soit en validant chacune des capacités constitutives de la compétence; une quatrième colonne peut être ainsi annexée:

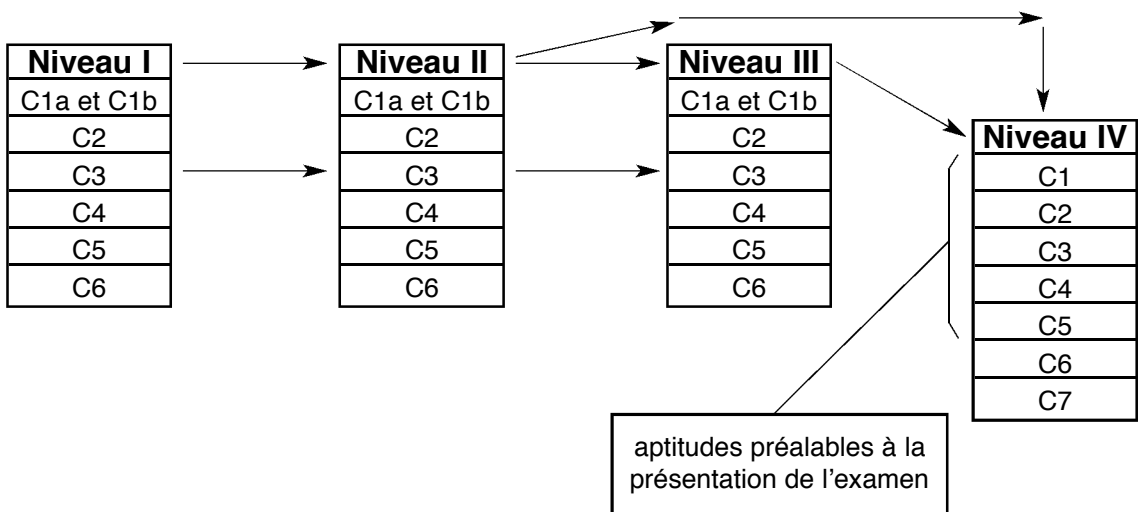
EXEMPLAIRE DE FICHE DE VALIDATION

En cas de suivi d'un élève par un même évaluateur, celui-ci peut choisir de ne signer que la compétence globale sans attester chacune des capacités qui composent la compétence.

Compétence n° X : "....."	VALIDATION DE LA COMPÉTENCE	
	Evaluateur	Tampon

Connaissances, savoir-faire et savoir-être	Commentaires et limites	Critères de réalisation	Validation détaillée de la compétence		
			Date	Evaluateur	Signature
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

Voici enfin l'architecture globale des 4 niveaux de plongeurs :



NOTES